



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 66643

Texte de la question

M Jean-Pierre Lapaire appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur la constitution dans de nombreux pays d'un Comité national pour organiser des manifestations en vue de célébrer, en 1994, l'année internationale de la Famille. Une coordination existe dont le secrétariat est basé à Vienne dans le cadre de l'ONU. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître ses intentions concernant la participation française à cette année internationale de la famille et, le cas échéant, les modalités d'organisation du comité français.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Lapaire Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66643

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 1993, page 264